



PROCÈS-VERBAL DE LA 23e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ASCA

Présidence Andreas Steffes

Date Jeudi 30 octobre 2025

Durée De 9 h à 12 h

Lieu Hôtel Seminarhotel Bocken, Horgen

Procès-verbal A. Steffes, secrétaire

Ordre du jour

1. Constatation de la présence et procès-verbal de l'assemblée générale du 7 novembre 2024
2. Rapport sur les travaux de l'association
3. Approbation du rapport annuel 2024
4. Stratégie « ASCA2030 »
5. Finances
 - 5.1 Comptes 2024 et rapport de révision
 - 5.2 Prévisions 2025 et budget 2026
 - 5.3 Cotisation des membres 2026
 - 5.4 Approbation des comptes et décharge des organes
6. Élections
 - 6.1 Comité directeur et président
 - 6.2 Organe de révision
 - 6.3 Présidents et vice-présidents des commissions spécialisées
7. Motions
8. Divers

	Accueil par le secrétaire
--	---------------------------

Le secrétaire souhaite la bienvenue aux nombreux participants à la 23e assemblée générale ordinaire 2025 en l'absence du président.

Point 1	Constatation de la présence et procès-verbal de l'assemblée générale du 7 novembre 2024
---------	---

15 votants ou entreprises sont représentés. Chaque entreprise dispose d'une voix. La majorité absolue est de 12 voix. Messieurs Daniel Steiger et Bruno Büeler sont élus à l'unanimité comme scrutateurs.

Le procès-verbal a été publié sur le site Internet le 18 novembre 2024 et les membres en ont été informés par e-mail.

Le procès-verbal est approuvé avec nos remerciements à son auteur.

Point 2	Rapport sur les travaux de l'association
---------	--

Le secrétaire rend compte des travaux du comité directeur, du secrétariat, des commissions spécialisées et du groupe de travail Formation de l'ASCA au cours des 12 derniers mois.

Point 3	Approbation du rapport annuel 2024
---------	------------------------------------

Le rapport annuel est approuvé à l'unanimité.

Point 4	Stratégie « ASCA2030 »
---------	------------------------

Le secrétaire explique la stratégie de l'ASCA.

Die Strategie „SSHV 2030“



ENTLASTUNG UNSERER MITGLIEDER

Wir senken die Mitgliederbeiträge, um in wirtschaftlich herausfordernden Zeiten gezielt Rückhalt zu geben und die Mitgliedschaft wieder attraktiver zu gestalten.



OPTIMIERUNG DER EINNAHMEN

Durch gezielte Massnahmen zur Einnahmensteigerung schaffen wir neue finanzielle Spielräume.



STRIKTE KOSTENKONTROLLE

Wir überprüfen alle Ausgaben konsequent und setzen auf Effizienz, um unsere Finanzen verantwortungsvoll und nachhaltig einzusetzen.



FOKUSSIERUNG DES DIENSTLEISTUNGSPORTFOLIOS

Wir straffen unser Angebot und konzentrieren uns auf Leistungen mit höchstem Nutzen, ohne die Qualität und Mehrwert für die Mitglieder zu reduzieren.

Les membres seront informés par écrit des détails.

Point 5	Finances
---------	----------

Comptes 2024 et rapport de révision

Les comptes ont été clôturés avec un déficit de CHF -5 777. Le secrétaire justifie l'écart par rapport au budget par la suspension du projet « Acier à faible teneur en CO2 » et par un bénéfice exceptionnel résultant du remboursement d'un prêt à Promotion Acier Suisse. En outre, le fonds pour l'avenir a été alimenté à hauteur de CHF 10 000.

Au 31 décembre 2024, la fortune s'élève donc à CHF 451 949.

Le capital du fonds pour l'avenir s'élève à CHF 31 200.

Le rapport des réviseurs a été publié dans le rapport annuel. Les réviseurs recommandent d'approuver les comptes annuels.

Extrapolation 2025 et budget 2026

Dans les prévisions, les dépenses ont pu être réduites, car le projet de guide d'achat pour l'acier à faible teneur en CO2 n'a pas été facturé. Le bénéfice qui en résulte s'élève à CHF 3 978.

Le budget 2026 est marqué par des influences particulières liées à la stratégie. Les cotisations des membres sont réduites à 1 000 CHF plus 40 CHF par collaborateur à partir de 11 collaborateurs. La perte budgétisée s'élève à CHF -79 800.

Le secrétaire présente les budgets prévisionnels pour les prochaines années. Le comité directeur donne au secrétariat cinq ans pour atteindre l'équilibre budgétaire.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité les comptes 2024, le budget 2026 et le règlement modifié sur les cotisations. Les organes responsables sont déchargés à l'unanimité.

Point 6

Élections

Élection du président

L'assemblée générale élit à l'unanimité Thomas Freuler comme président, en son absence.

Comité et président

Le comité directeur doit être élu chaque année.

Les membres suivants se présentent :

Thomas Freuler
Matthias Pestalozzi
Charles JR Rossier
Mitja Schulz
Domingo Messerli
Christoph Weber

Mitja Schulz rejoint le comité directeur en tant que OBT du groupe Debrunner König. Le secrétaire le présente. Le secrétaire informe que le comité directeur a élu Matthias Pestalozzi vice-président.

L'assemblée générale élit le comité à l'unanimité pour un mandat d'un an.

Organe de révision

L'OBT a révisé les comptes de l'association. Son travail minutieux est très apprécié et l'assemblée générale l'en remercie.

L'assemblée générale réélit à l'unanimité la société OBT en tant que réviseur.

Présidents et vice-présidents des commissions spécialisées

L'assemblée générale confirme à l'unanimité les présidences dans leur ensemble.

	Président	Vice-président
FK1	Simona Schweizer	Mischa Kaeslin
FK3	Christoph Haeberlin	Andi Wild
FK4	Sascha Pfister	Stephan Muntwyler

Groupe de travail Formation :

Aurelio Cesaro Florian Steffen

Nous remercions tous les membres des commissions spécialisées et du groupe de travail Formation pour leur grand engagement et leur travail en faveur du commerce de l'acier et des techniques du bâtiment. Ils font toujours preuve d'un engagement sans faille et accomplissent un travail remarquable.

Point 7 et 8	Motions et divers
-----------------	-------------------

Aucune motion n'a été déposée.

Il n'est pas évident, à l'heure actuelle, surtout en ces temps turbulents, que des personnes s'engagent dans des comités de milice. Le président remercie donc, en plus des membres sortants du comité, les personnes qui quittent les commissions pour leur soutien au sein des commissions spécialisées. Il s'agit de

- Stefan Fässler
- Beat Inglin
- Rolf Item
- Marcel Wenzin

La prochaine assemblée générale aura lieu le 5 novembre 2026.

Pour le procès-verbal : Andreas Steffes

2 novembre 2025 / AS